



# Syndicat C.G.T.

## du NETTOIEMENT

EBOUEURS – C.E.N. – A.E.N.

### MARDI 20 MARS 2007

# LES GREVISTES ET MANIFESTANTS ONT FAIT BOUGER LES CHOSES...

Malgré l'opposition de 4 organisations « syndicales » UNSA, CFDT, CFTC, UCP qui représentent à la Propreté chez les Eboueurs et Chefs d'Equipe à peine 20% des voix aux dernières élections CAP, **le mouvement de grève du 20 mars 2007 a été sans précédent tant en pourcentage 52.5% pour les Eboueurs et 33% pour les Chefs d'Equipe et d'une bonne mobilisation dans la manifestation.**

**La réponse à cette volonté de déstabilisation émanant de ces organisations vous l'avez donnée, bravo.**

Oui vous avez contraint le Maire de Paris à continuer la négociation sur les revendications que nous portons depuis de nombreuses années, vous avez permis de faire respecter la démocratie à sa juste valeur, vous avez permis le respect de la C.G.T.

Vous avez obtenu une première rencontre avec la D.P.E. le mardi 27 mars 2007 où certaines avancées sont proposées par la Direction mais nous sommes loin du compte puisque loin d'un déroulement de carrière linéaire qui reconnaîtrait à sa juste valeur nos métiers et nos qualifications.

Mais des avancées tout de même puisque jusqu'au 13 mars 2007, il n'y avait strictement rien.

**Voici la teneur de ce que défend la DPE :**

**Principalat Echelle 5, passage d'Eboueur à Chef d'Equipe quand 2 nommés au concours (1 interne, 1 externe) 1 Eboueur passe au choix, même base pour les C.E.N et A.E.N pour passer Agent de Maîtrise, Eboueur Conducteur de petits engins forfait journalier de 11€ pour tous sans tenir compte de l'Echelon et suivant l'augmentation du point d'indice non dégrevé lors des réunions d'information syndicale, gel, neige, panne, 1 heure de RC.**

Vous le voyez nous sommes loin du compte, **une nouvelle rencontre aura lieu le mardi 3 avril 2007 avec la DRH et la CGT seule.**

Nous avons demandé à la DPE que nos revendications soient mieux prises en compte et nous avons donné une date butoir le 23 avril 2007 sinon nous serions contraint encore une fois de déposer un préavis de grève pour le 2 mai 2007.

D'autant plus que d'autres projets sont dans les cartons de la Direction, la privatisation de la pose et dépose des panneaux électoraux et du déblaiement des marchés nous ne laisserons pas faire, nous écrivons au Maire de Paris pour que ces desseins soient immédiatement abandonnés.

## DECLARATION DES ELUS CGT A LA CAP DU 22 MARS 2007

Monsieur le Maire,

Comme vous avez pu le constater, pour la deuxième fois consécutive, le 8 février 2007 et le 20 mars 2007, les Eboueurs se sont mobilisés à plus de 50% et les Chefs d'Equipe à plus de 30%.

Il faut tenir compte de ces mobilisations, et nous pensons que la DRH et le Secrétariat Général du Maire de Paris en ont pris la hauteur, en affirmant que la CGT était incontournable dans les négociations et qu'elle serait reçue seule avant la fin de la semaine prochaine.

Pour répondre à vos déclarations d'hier dans le flash info, nous trouvons mal à propos de jeter de l'huile sur le feu alors que les salariés font preuve d'une grande patience et d'une grande responsabilité.

Vous affirmez que « le dialogue se tend sur le secteur de la propreté et sur les revendications des représentants majoritaires de ces corps de renforcer à tout prix, leurs particularités statutaires par rapport aux autres agents et à la fonction publique territoriale. »

Nous vous rappelons que les revendications que nous portons, ne date pas d'hier, qu'elles sont les fruits de concertations avec les Eboueurs et les Chefs d'Equipe, qu'elles ont été co-signées par l'ensemble des organisations syndicales et par 3000 signatures des agents.

D'autre part, nos particularités statutaires, sont à la fois le fait de l'histoire, l'histoire de Paris, et d'acquis de longues luttes, que nous n'avons jamais laissées attaquer par les anciennes majorités municipales et que nous continuons à défendre que cela plaise ou pas, c'est notre héritage nous ne demandons pas de nouveaux particularismes mais bien de conserver nos acquis et de respecter nos qualifications.

Vous dites que les avancements doivent tenir compte des qualités professionnelles de chaque agent, nous vous rappelons que c'est déjà le cas car au delà de l'ancienneté la notation est prise en compte rajouter d'autres paramètres c'est vouloir un avancement au mérite et une division accrue des salariés comme le prône le gouvernement de droite actuel.

Nous ne laisserons pas faire.

Vous parlez que cette réforme est un « coût » pour la collectivité, nous disons qu'elle est un investissement qui permet une reconnaissance des qualifications, plus de professionnalisme, plus d'attractivité pour le Service Public, donc un gage pour la défense d'un Service Public de qualité mais aussi une défense contre les attaques de nos régimes de protection sociale et de retraite.

Pour toutes ces raisons, nous allons comme à notre habitude faire place à la négociation mais sachez monsieur le Maire, que nous restons vigilants et mobilisés et que si ces négociations devaient aboutir à une remise en cause de notre statut, de nos déroulements de carrière et d'une non prise en compte d'une reconnaissance de nos qualifications, nous serions obligés de passer à l'action qui serait n'en doutait pas encore plus forte et plus visible.

### **Je me syndique à la C.G.T.**

Nom.....Prénom.....

Atelier.....Grade.....

Adresse personnelle.....

**A remettre à un délégué C.G.T. de votre connaissance ou à renvoyer au :**

Syndicat C.G.T. du Nettoyement des Services Publics Parisiens Bureau 214

3, rue du Château d'Eau Paris 10<sup>ème</sup> Tel : 01.44.52.77.12.

Ce matériel a été élaboré par les syndiqués et est distribué grâce aux cotisations syndicales.

Paris, le 27 mars 2007

Union Syndicale des Fonctionnaires et des Salariés des Services Publics Territoriaux Parisiens (actifs et retraités)  
3, rue du Château d'Eau Paris 10<sup>ème</sup> Tel : 01.44.52.77.12 Fax : 01.44.52.77.29 courriel : cgt.syndicat@paris.fr